

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Montreuil
1 rue Dombasle

Lycée Jean-Jaurès

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93000217
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AH, 172

Historique

Historique et programme

Dans la banlieue du nord-est de Paris, après les villes du Raincy, puis de Villemomble, où sont mises en service les premières annexes de lycées parisiens, c'est au tour de celle de Montreuil d'accueillir le lycée Jean-Jaurès, annexe du lycée Voltaire (11^e arrondissement). Depuis le milieu des années 50, l'augmentation sensible des élèves venant de l'est parisien et de sa proche banlieue pose la question de son extension. C'est ainsi que l'année 1956 marque l'ouverture à Montreuil de la première classe de 6^e, complétée un an plus tard par celle de 5^e, puis de 4^e. Les cours se tiennent alors dans des bâtiments anciens déjà présents sur le vaste terrain que la Municipalité a mis gratuitement à la disposition de l'État. Celui-ci est situé en plein centre-ville, bien desservi par les transports en commun (bus, métro), et il offre de surcroît une superficie de 45 000 m², qui permet au chantier du nouveau lycée de démarrer à partir de 1960 sans que les cours ne soient interrompus. Mixte dès le départ, et destiné à accueillir 2600 élèves (1300 filles et 1300 garçons), il comporte un service de demi-pension (cuisine et réfectoires) pour 1800 élèves, deux externats, l'administration, des logements ainsi que des salles d'exercices physiques et un gymnase. La conception de cet ensemble est confiée à Jacques Carlu, architecte grand prix de Rome, mais également depuis 1959 architecte en chef auprès du ministère de l'Éducation nationale. Il obtiendra à ce titre plusieurs commandes d'établissements scolaires (Tours, Montbéliard, Gagny...), ainsi que celui de Libourne, édifié peu de temps avant celui de Montreuil et qui présente certaines similitudes. La monumentalité reste l'élément qui caractérise le mieux ces deux lycées, renforcée pour celui de Montreuil par sa position dominante sur les hauteurs de la ville. La minéralité est également un trait saillant de cette ensemble, que l'on doit au béton employé pour la majorité des bâtiments et à la présence des deux grandes cours qui bordent le bâtiment d'enseignement.

Jacques Carlu réalise les premiers plans en septembre 1957, et le plan masse est approuvé par la Section Spéciale des Bâtiments d'Enseignement du Conseil général des bâtiments de France en sa séance du 15 avril 1958, sous réserve de quelques modifications, en particulier dans sa partie ouest. L'avant-projet est exécuté durant le premier trimestre 1959, et un avis favorable est donné le 12 septembre de cette même année par le Comité Départemental des Constructions scolaires, suivi le 15 décembre 1959 par celui du Conseil général des bâtiments de France. C'est ainsi qu'en avril 1960, le chantier démarre par les fondations spéciales. Un procédé de construction de l'entreprise la *Rennaise de Préfabrication* est utilisé afin de permettre une plus grande rapidité d'exécution. L'objectif est alors que soit livrée la première tranche à la rentrée d'octobre 1960 (externat garçons). Les travaux ne s'achèveront cependant qu'en 1967, année d'inauguration du lycée. En 1975, des plans conservés aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis (1791W24) rendent compte de sinistres

(fuites en toiture, infiltrations en façade) sur l'ensemble des bâtiments alors que venait d'être décidée, deux ans plus tôt, la transformation d'une partie du lycée en collège. Rendue effective en 1977, ce collège occupe depuis la partie est de l'ancien lycée, c'est-à-dire l'ancien externat de garçons, la partie ouest étant devenue mixte. Avant son rattachement à la Région avec le lycée (2008), le collège fit l'objet de plusieurs campagnes de travaux conduites par le Département de la Seine-Saint-Denis (rénovation complète de la demi-pension en 2002, réfection des gymnases, réfectoire et circulations en 2006). Ces travaux ont permis d'améliorer le fonctionnement de l'établissement, mais n'ont pas à proprement parler modifié ou altéré l'ensemble de manière significative. Côté lycée, certaines parties des préaux à rez-de-chaussée ont été « fermées » pour être transformées en classe, alourdissant quelque peu la façade.

Les premières propositions portant sur le 1% artistique faisaient état de six éléments de décoration (peintures murales, sculptures et bas-reliefs sur les thèmes des arts, sciences, jeunesse et sports). Bien que financé dès 1960, le programme artistique évolua vers une œuvre unique à partir de 1964. Jacques Carlu suggéra alors que soit réalisé par le sculpteur Louis Leygue un motif décoratif en acier inoxydable, symbolisant la liberté de pensée. Ce dernier devait être installé sur la pelouse située face à l'entrée de l'établissement, mais la Commission nationale des travaux de décoration des édifices publics du 20 janvier 1971 rejeta le projet au motif qu'il ne formait pas de contrepoint avec la masse rectiligne des bâtiments d'enseignement. Elle invita l'architecte à faire appel à un autre sculpteur, René Collamarini, en vogue à l'époque. Tout en conservant le même emplacement, ce dernier proposa une sculpture-signal en résine (matière plastique) d'environ 10 m de hauteur. Réitérant les critiques formulées à l'encontre de la sculpture de Leygue, cette première proposition de Collamarini fut à son tour écartée en Commission du 12 janvier 1974. Le projet définitif, retravaillé par le sculpteur, fut enfin validé en juin 1975 et consista en un ensemble sculpté en ciment Portland aux formes arrondies (10 m de long x 4 m de large x 4 m de haut).

Le sculpteur René Collamarini (1904-1983) fut élève de l'Atelier Jean Boucher à l'école des Beaux-Arts de Paris en 1923, puis professeur de sculpture en taille directe à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris de 1959 à 1974. Lauréat en 1930 de l'association Florence Blumenthal, il évolue rapidement vers la taille directe et la sculpture monumentale. Cette technique l'amena à une collaboration étroite avec les architectes, ce dont témoignent les bas-reliefs et les sculptures qu'il réalise sur plusieurs édifices à Amiens et ses commandes obtenues au titre du 1% artistique. Signalons en effet une autre sculpture Signal qu'il réalise en 1961 pour le lycée Boucher de Perthes à Abbeville.

L'architecte

Jacques Carlu (1890-1976), formé à partir de 1909 à l'école des Beaux-Arts, va enrichir sa pratique en travaillant à l'international (Angleterre, Roumanie, USA), plus particulièrement à New-York où il va séjourner de nombreuses années (1924-1933), enseigner et effectuer plusieurs aménagements de grands magasins. Ayant toujours conservé un contact avec la France, notamment avec le mouvement des Arts décoratifs (dont son frère est un membre actif), il y revient en 1934 et obtient grâce à son prix de Rome plusieurs nominations, et participe à plusieurs concours. Son appartenance au cercle des architectes des Bâtiments Civils et Palais Nationaux favorisa l'absence réelle de mise en concurrence pour répondre aux commandes publiques, comme il est d'usage. Ce titre lui permet de se voir confier, en collaboration avec Léon Azéma et Louis-Hippolyte Boileau, la reconstruction du Palais de Chaillot, dont il est également l'architecte en chef. Exilé aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, il retrouve son poste au Palais de Chaillot et le conserve jusqu'en 1963. Parallèlement, il réalise avec son agence plusieurs bâtiments publics (maison de la Culture de Rennes, maison de la Radio de Lyon ou encore de Bordeaux). Certains sont empreints « du sceau de la monumentalité », comme pour le lycée de Montreuil. (Cité de l'architecture et du patrimoine. Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : Jacques Carlu 1980-1976, notice biographique, p. 10).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1959 (daté par source), 1967 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Carlu (architecte, attribution par source)

Description

Description

Implantation sur parcelle et plan

Le terrain mis à disposition par la Ville de Montreuil se situe sur les hauteurs de la commune, dans le quartier Signac-Murs à pêches. Le lycée a été construit au centre d'un vaste quadrilatère de près de 45 000 m², dont les franges sont en ordre continu, aligné avec un rang de maisons et de petits immeubles évoquant le passé rural et villageois du secteur. Bien qu'accueillant un public mixte dès le départ, l'enseignement dispensé aux filles reste séparé de celui des garçons et a été rassemblé dans un même bâtiment afin de laisser un maximum d'espaces libres. Enfin, le relief du terrain marqué par une importante déclivité de l'est vers l'ouest (différence de niveau pouvant aller jusqu'à 12 m) a été utilisé comme un « élément » séparateur. L'ensemble scolaire conçu par Jacques Carlu se compose donc de plusieurs bâtiments. Le plus important est celui destiné à l'enseignement. Placé sur le pourtour du terrain, il est surtout impressionnant par sa longueur, une barre longiligne de plus de 300 m se terminant, côté ouest, par une courbe. De quatre niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée partiellement ouvert (préaux), il est destiné à l'externat filles (ouest) et à l'externat garçons (est). À sa jonction et sur deux niveaux cette fois, sont placés les services communs comprenant des ateliers, le réfectoire et les salles d'éducation

physique. Implantée perpendiculairement au bâtiment d'enseignement, cette aile est encadrée par deux cours et accessible par chacun des externats. Outre son rôle d'édifice structurant pour le plan d'ensemble, elle est également située au point le plus marqué par la déclivité du terrain. L'administration pour les filles comme pour les garçons est regroupée dans un même bâtiment jouxtant le gymnase et situé dans la continuité du réfectoire. Les logements du personnel sont disposés près de l'entrée des garçons (rue Dombasle), tandis que celle des filles est à quelques mètres de là, rue Pépin. Les deux grandes cours servent également de terrains de sports pour chacun des externats.

Traitement des façades

D'allure austère, l'homogénéité et la monumentalité du lycée sont frappantes. On doit cette impression aux volumes géométriques, mais aussi aux façades des bâtiments d'enseignement, constitués d'éléments répétitifs. Ces dernières sont en effet composées selon un modèle identique, formé « d'éléments monolithes standardisés de grandes dimensions » et constitués d'une partie basse pleine et d'une partie haute évidée, pour recevoir les vitrages. Ils sont traités « sur le module de 1,75 m », correspondant à la trame définie par le ministère de l'Éducation nationale (*La Construction moderne*, n°6, 1964, p. 34). Si le bâtiment d'enseignement est l'édifice le plus impressionnant de cet établissement scolaire, il est intéressant de constater que, pour bien distinguer les fonctions, chacun des autres bâtiments a reçu un traitement architectural différent. Le volume abritant les services communs se caractérise par de grandes baies verticales sur 2 niveaux et une structure marquée, parce que constituée de grands portiques saillants en béton. Le grand gymnase se présente quant à lui avec une structure de portiques en béton, lisible uniquement à l'intérieur, et un pignon habillé d'un parement de pierre. Les façades des autres bâtiments sont composées d'un revêtement en gravillon concassé et lavé.

Mode constructif

Les bâtiments ont été conçus avec une ossature en béton armé préfabriquée : poteaux, chaînages, poutres et planchers à dalle pleine. Quant aux panneaux de façade, leurs « extrémités latérales se présentent sous la forme d'un L. Combinés avec les panneaux voisins, ils constituent une série de U verticaux destinés à servir de coffrages pour les poteaux » (*La Construction moderne*, n°6, 1964, p. 34). Les coffrages ont également servi à donner aux surfaces un aspect définitif. Ce procédé, dont la préfabrication est assurée par l'entreprise *La Rennaise de préfabrication*, aurait permis « une grande rapidité d'exécution » (*La Construction moderne*, n°6, 1964, p. 36). En raison de la nature du terrain qui aurait nécessité des fondations spéciales, le choix fut de limiter l'emprise au sol des bâtiments. D'après les documents d'archives, alors qu'un même système de fondation aurait été mis en œuvre pour l'ensemble des bâtiments qui compose la partie principale (bâtiments d'enseignement général filles, garçons et enseignement spécialisé mixte), celui-ci différait néanmoins en fonction des façades. Pour les façades ouest et nord qui ne comportent pas de préaux, ni de grandes ouvertures, ce serait le système de longrines reposant sur des puits creusés chaque trois trames qui aurait été adopté et toutes les deux trames pour les poteaux des couloirs. Pour les façades est et sud, deux systèmes auraient été envisagés : pour les poteaux du préau, un puit creusé chaque trois trames et une répartition des étages supérieurs grâce à une poutre au niveau du plancher du 1^{er} étage. Pour le reste, le système de longrines reposerait sur des puits creusés chaque deux trames. (Informations extraites de : Carlu, Jacques, *Etude comparative des fondations*, 3 décembre 1959, p. 1. Archives nationales 19771564, art. 4).

Répartition des espaces

Concernant le bâtiment d'enseignement, l'impératif de la mixité et l'interdiction d'orienter les classes à l'ouest comme préconisée par les instructions ministérielles, ont été deux conditions déterminantes pour la distribution des classes. Les classes d'enseignement général pour filles furent séparées de celles des garçons par les classes spécialisées (sciences-physiques, chimie, sciences-naturelles, dessin et bibliothèque), placées au centre de la composition. De plus, en tenant compte du principe d'organisation intérieure résultant des plans types alors agréés par le ministère de l'Éducation nationale, la distribution est assurée par un long couloir placé sur l'extérieur, desservant une seule rangée de classes. Ces longs couloirs sont ponctués de blocs « escaliers/sanitaires », dont la plupart furent placés hors œuvre sur le pourtour de la façade extérieure. Quant à la partie centrale, greffée en retour sur l'aile principale, elle est donc dédiée aux équipements : la restauration est au niveau de référence, et les salles d'exercices physique au niveau bas. L'ensemble des locaux, circulations comprises, bénéficie de l'éclairage naturel, et comme il est d'usage à cette époque, un soin particulier est apporté aux éléments de second œuvre : sols en granito et serrurerie aux détails soignés pour les escaliers (crosse des mains courantes), carrelage en céramique dans la cuisine collective, réfectoire et salles d'eau des locaux scolaires, ou encore parquet en chêne dans le gymnase et dans les salles d'éducation physique.

Décor 1% artistique

Après différentes propositions (voir *historique et programme*), c'est en définitive une sculpture monumentale commandée à l'artiste René Collamarini qui a été réalisée dans le cadre du 1% artistique. Installée à l'entrée de l'établissement, il s'agit d'un grand stable en béton conçu en utilisant la technique du béton projeté sur une âme de polyester, ce qui permettait de donner à cet ensemble des formes libres et souples. Conçue par l'artiste comme un lieu de rencontre et de repos pour les élèves qui peuvent venir s'asseoir dans ses courbes, cette sculpture aux formes arrondies a également pour rôle de constituer un contrepoint avec « le caractère rectiligne » des bâtiments qui composent le lycée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse
Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (Propriété de l'Etat (ministère de l'Education nationale) / gestion assurée par la Région île-de-France)

Présentation

Au cœur des murs à pêches : le lycée Jean-Jaurès de Montreuil

Annexe 1

SOURCES

Archives

Archives départementales de Seine-Saint-Denis :

-1791W24, dossier sinistre, 1960

-Archives nationales :

-AJ/16/8568, lycée voltaire (1933-1967)

-AJ/16/8572, lycée de Montreuil (1957-1958)

-F/21/6642, plans (1957-1959), avant-projet décoration (1959)

- 19771564, art4, avant-projet (1959)

- 19771584, art.12, acquisition des terrains

-19780557, art.118, 1% décoration

- F/21/6641, Conseil général des bâtiments de France

-F/21/6642, plans et détail façade (1957-1959)

-Cité de l'architecture et du patrimoine. Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : Notice biographique sur Carlu

Bibliographie

- « Le lycée mixte de Montreuil », *La construction moderne*, n°6, 1964, pp. 30-36

- « L'annexe du lycée Voltaire », *La voie de l'est*, 17-23 mars 1963, n°766

- « Lycée mixte de Libourne, Gironde », *L'Architecture française*, n°221-222, jan-fév. 1961.

- Gérard Schurr, « Un sculpteur optimiste », in *Collamarini, sculptures, dessins et lithographies*, cat. expo Saint-Denis, Musée municipal d'Art et d'Histoire [10 mai –13 juillet 1974], 1974.

- Resendiz-Vazquez, Aleyda, *L'industrialisation du bâtiment : le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France (1951-1973)*. Architecture, aménagement de l'espace. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2010. Français.

- Sites internet : <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/College-Jean-Jaures>

Illustrations



Vue générale du lycée, avec le bâtiment de l'externat, impressionnant par son longueur (plus de 300 m).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300596NUC4A



Vue générale de la longue barre courbe de l'externat.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300597NUC4A



La longue barre de l'externat est placée sur le pourtour du terrain concédé par la municipalité à l'Etat.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300598NUC4A



La longue barre courbe de l'externat était destinée à un usage mixte : externat de filles (ouest) et externat de garçons (est).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300599NUC4A



La barre courbe de l'externat est partiellement ouverte au rez-de-chaussée, pour ménager des préaux sous pilotis.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300600NUC4A



La barre longiligne s'incurve. L'effet de répétition est saisissant, les façades étant composées à partir de la trame d'1,75 m de côté mise au point par le ministère de l'Education nationale en 1952.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300602NUC4A



L'ossature du bâtiment d'enseignement est en béton armé et les panneaux de façade ont été préfabriqués en usine par l'entreprise La Rennaise de préfabrication.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300603NUC4A



Les salles de classes du bâtiment de l'externat donnent toutes sur la cour et sont desservies par un long couloir placé à l'arrière.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300605NUC4A



Le bâtiment abritant le réfectoire, à l'étage et le gymnase, au niveau bas.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300606NUC4A



Vue générale sur la cour basse du lycée, avec au fond l'aile courbe de l'externat.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300607NUC4A



Vue d'ensemble de la cour basse, avec le bâtiment courbe de l'externat, au fond.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300608NUC4A



Détail de la trame régulière de l'externat, avec les panneaux de façade préfabriqués.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300610NUC4A



La trame régulière de l'externat. Le rez-de-chaussée, ouvert à



Vue générale de la sculpture de René Collamarini, réalisée au titre du 1% artistique en 1975.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300612NUC4A



La sculpture de Collamarini est un grand stable, conçu

l'origine pour y ménager des
préaux, a été en partie occulté.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300611NUC4A



La technique (béton projeté
sur âme de polyester) permet à
l'artiste d'obtenir un ensemble
de formes libres, invitant les
élèves à s'asseoir sur l'œuvre.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300614NUC4A



Les courbes de la sculpture de
Collamarini rompent avec l'aspect
rectiligne des bâtiments du lycée.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300615NUC4A

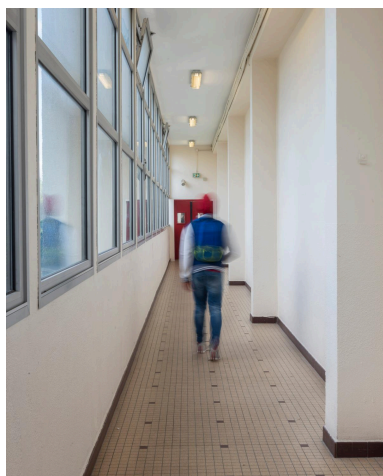
selon la technique du béton
projeté sur une âme de polyester.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300613NUC4A



Vue générale du second gymnase.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300616NUC4A



L'un des couloirs ceignant les classes.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300621NUC4A



Les circulations verticales sont
soignées (sols en granito, crosses des
mains courantes en métal, pavement).

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209300622NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens "sous l'empire des trames", 1955-1975 (IA00141476)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier , Hélène Caroux

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du lycée, avec le bâtiment de l'externat, impressionnant par son longueur (plus de 300 m).

IVR11_20209300596NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la longue barre courbe de l'externat.

IVR11_20209300597NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La longue barre de l'externat est placée sur le pourtour du terrain concédé par la municipalité à l'Etat.

IVR11_20209300598NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La longue barre courbe de l'externat était destinée à un usage mixte : externat de filles (ouest) et externat de garçons (est).

IVR11_20209300599NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre courbe de l'externat est partiellement ouverte au rez-de-chaussée, pour ménager des préaux sous pilotis.

IVR11_20209300600NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre longiligne s'incurve. L'effet de répétition est saisissant, les façades étant composées à partir de la trame d'1, 75 m de côté mise au point par le ministère de l'Education nationale en 1952.

IVR11_20209300602NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ossature du bâtiment d'enseignement est en béton armé et les panneaux de façade ont été préfabriqués en usine par l'entreprise La Rennaise de préfabrication.

IVR11_20209300603NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les salles de classes du bâtiment de l'externat donnent toutes sur la cour et sont desservies par un long couloir placé à l'arrière.

IVR11_20209300605NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment abritant le réfectoire, à l'étage et le gymnase, au niveau bas.

IVR11_20209300606NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale sur la cour basse du lycée, avec au fond l'aile courbe de l'externat.

IVR11_20209300607NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de la cour basse, avec le bâtiment courbe de l'externat, au fond.

IVR11_20209300608NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la trame régulière de l'externat, avec les panneaux de façade préfabriqués.

IVR11_20209300610NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La trame régulière de l'externat. Le rez-de-chaussée, ouvert à l'origine pour y ménager des préaux, a été en partie occulté.

IVR11_20209300611NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la sculpture de René Collamarini, réalisée au titre du 1% artistique en 1975.

IVR11_20209300612NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La sculpture de Collamarini est un grand stable, conçu selon la technique du béton projeté sur une âme de polyester.

IVR11_20209300613NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La technique (béton projeté sur âme de polyester) permet à l'artiste d'obtenir un ensemble de formes libres, invitant les élèves à s'asseoir sur l'œuvre.

IVR11_20209300614NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les courbes de la sculpture de Collamarini rompent avec l'aspect rectiligne des bâtiments du lycée.

IVR11_20209300615NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du second gymnase.

IVR11_20209300616NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'un des couloirs ceignant les classes.

IVR11_20209300621NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations verticales sont soignées (sols en granito, crosses des mains courantes en métal, pavement).

IVR11_20209300622NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation